



**SYNDICAT INTERCOMMUNAL
D'AMÉNAGEMENT HYDRAULIQUE
DE LA VALLÉE DU TOUCH
ET DE SES AFFLUENTS**

Exercice 2014

RAPPORT D'ACTIVITE

DES SECTIONS AMENAGEMENT DU TOUCH
ET VENTE D'EAU

Article L 2224-5 du
Code Général des Collectivités Territoriales

RAPPORT

D'ACTIVITE

2 0 1 4

Edito du Président

Le Syndicat Intercommunal d'Aménagement Hydraulique de la vallée du Touch a mené et lancé de nombreux projets cette année.

- * Tout d'abord, le marché de confortement des berges : 516 465 euros a été réalisé à hauteur de 320 046 euros ; il reste 196 418 euros de travaux à effectuer en 2015.
- * La réalisation de l'étude du Bassin Versant : le SIAH du Touch réalise une grande partie du travail en interne ; toutefois, à cause des intempéries, du retard s'est accumulé ; donc une partie de l'étude a été confiée à un bureau d'étude afin de pouvoir terminer dans les temps.
- * Les études de danger sur les retenues collinaires classées en catégorie B : elles ont été achevées ; toutefois, au vu des résultats sur les crues extrêmes (30 000 ans) et des travaux lancés, une négociation a été engagée avec le Sous-préfet, afin de trouver une solution plus adéquate sur l'utilisation de l'argent public.
- * Au niveau de la communication, un nouveau site Internet a été mis en place, plus facile d'utilisation, plus agréable, plus complet et qui permettra de faire des économies de par sa modularité et son administration en interne.
- * La mise en place de la compétence GEMAPI est le grand projet à mener pour les années à venir. Aujourd'hui, nous avons pu rencontrer les intercommunalités du périmètre, afin de se mettre d'accord sur la réalisation d'une étude stratégique qui permettra de chiffrer le coût d'une telle compétence.

Il est important que notre syndicat soit structuré en Bassin Versant et j'espère que le SIAH du Touch y parviendra, afin d'avoir une meilleure gestion de nos cours d'eau.

Pierre-Alain DINFILHAC,
Président du SIAH du Touch

SOMMAIRE

La structure du Syndicat	3
Les missions du Syndicat	4
Les prestations du S.I.A.H. du Touch	5
Les ressources du Syndicat	10
Les dépenses du S.I.A.H. du Touch	12
Montant des programmes du Syndicat	13
Le Compte Administratif 2014	14
Les publications	21

LA STRUCTURE

du S.I.A.H. du Touch

PRESIDENT

Pierre-Alain DINTILHAC

BUREAU

Vice-présidents :

Gérard GABARRE

Jean-François MAUMUS

Marie-Hélène MAYEUX BOUCHARD

Martine VITET

Service Technique :

Céline CAUSSE

Jean-Baptiste LUCAS

Secrétariat :

Christine CROP

LES MISSIONS

du S.I.A.H. du Touch

Les Compétences

L' Aménagement hydraulique du Touch et de ses affluents : entretien (élagage, levée d'embâcles, consolidation des berges etc.) *si les travaux sont déclarés d'intérêt général par le Préfet.*

La Gestion de ressources en eau existantes :

- Retenues de Fabas/Saint-André,
- Savères/Lautignac,
- Rieumes/Poucharramet.

Le Syndicat exerce également les compétences optionnelles suivantes

La création et la gestion de nouvelles ressources en eau

L'assainissement des terres agricoles : maître d'œuvre uniquement.

Sont concernées par ces compétences les 29 communes adhérentes au Syndicat.

LES ZONES D'INTERVENTION

Le Touch qui s'étend sur une longueur de 73 km

54 affluents directs qui représentent une longueur de 192 km environ de cours d'eau

LES PRESTATIONS

du S.I.A.H. du Touch

L'Étude Globale sur la Bassin Versant du Touch

L'étude diachronique

Au travers de cette étude, le SIAH du Touch souhaite retracer « l'histoire » des cours d'eau du bassin versant du Touch au cours du temps et ainsi mieux comprendre leur évolution.

Elle a été présentée lors du comité de pilotage de l'étude bassin versant du Touch (COFIL), qui a eu lieu le 25 septembre 2014.

L'étude globale du Bassin Versant

Après la réalisation du programme pluriannuel de gestion des cours d'eau 2005-2013 ayant principalement porté sur les berges et le lit mineur, le SIAH du Touch a souhaité faire un bilan de l'état actuel des cours d'eau et des milieux aquatiques associés de son territoire.

Il aurait ainsi des éléments de compréhension de leur fonctionnement physique et de leurs interactions et serait en capacité de définir une nouvelle politique d'intervention pour la gestion des milieux aquatiques conciliant des objectifs de gestion locale et les objectifs du SDAGE/PDM 2010-2015.

Cette étude doit permettre :

- d'identifier le réseau hydrographique du bassin versant du Touch ;
- de comprendre le fonctionnement hydrologique et morphodynamique du Touch et de ses affluents,
- d'identifier les pressions domestiques, agricoles et industrielles ;
- d'identifier et de hiérarchiser les enjeux situés en zone inondable ;
- de définir une politique globale pour une gestion durable et intégrée des cours d'eau à l'échelle du bassin versant ;
- de partager l'état des lieux aux élus afin de leur donner les moyens de définir une politique de gestion des eaux superficielles adaptée aux enjeux locaux.

Le diagnostic du cours d'eau a été à l'arrêt momentanément, du fait de la végétation qui ne permettait pas un accès facile durant l'été ; il a repris en octobre 2014.

Diagnostic et classification des enjeux

Le SIAH du Touch réalise en interne une grande partie des études composant l'Étude Globale du Bassin Versant du Touch et a décidé de confier à un ou plusieurs prestataires certaines missions.

Face à des impératifs de délais et suite à des retards accumulés dus aux intempéries (crues) survenues en 2013 et début 2014, et aux élections municipales qui ont entraînés des changements au sein du Syndicat, le SIAH du Touch a souhaité confier le recensement et la classification des enjeux à un Bureau d'études.

L'inventaire et la classification des enjeux consistent à inventorier les **enjeux** afin de déterminer leur degré d'exposition (**vulnérabilité**) face au risque (**aléa**).

Une seule offre a été reçue, émanant de GEODIAG – 47 place de la Mairie à GAN 64290.

Son offre technique répond parfaitement à la commande et son offre financière est tout à fait correcte : 13 700 € HT (soit 16 440 € TTC).

L'Agence de l'Eau Adour Garonne peut subventionner ce diagnostic (normalement à hauteur de 60%) : une demande de subvention a été envoyée dans ce sens.

La GEMAPI

La Gestion de l'Eau, des Milieux Aquatiques, et la Prévention des Inondation (GEMAPI) est un volet de la Loi du 27 janvier 2014 de Modernisation de l'Action Publique et de l'Affirmation des Métropoles (Dite Loi MAPTAM).

Pour atteindre les objectifs fixés par la Directive Cadre européenne sur l'Eau (DCE) et la Directive Inondation (DI), elle « propose » une organisation des maîtrises d'ouvrages visant l'opérationnalité, à une échelle hydrographique adaptée.

Les compétences de la GEMAPI seront transférées aux intercommunalités à fiscalité propre à compter du 1^{er} janvier 2016. Mais elles pourront être transférées en tout ou parties aux structures de gestion telles que le SIAH du Touch.

Les études de danger

Elles sont obligatoires pour les retenues collinaires classées en catégorie B.

La réalisation des études a été confiée à la Compagnie d'Aménagement des Coteaux de Gascogne (CACG) qui les a récemment achevées ; il reste à planifier les mesures à prendre pour mettre ces retenues en conformité au regard de la réglementation visant à assurer la sécurité publique en cas de rupture.

Ainsi, il apparaît que différentes mesures et travaux sont à engager : la mesure la plus pénalisante étant de permettre l'évacuation des crues extrêmes (fréquence de retour 30.000 ans). Pour ce faire, la CACG propose d'abaisser les côtes des plans d'eau de Fabas et la Bure de 1 mètre et de refaire l'évacuateur de crue de la retenue de Savères pour un montant estimé à 150 000 €.

Ces travaux peuvent se programmer sur 5 à 8 ans. Toutefois, avant de lancer le processus, le SIAH du Touch va essayer de négocier avec la Sous-préfecture.

Le volet « communication » du SIAH

- La refonte du site Internet

www.siah-du-touch.org (prestataire retenu : 6tem9)

Cette refonte a, comme objectifs :

d'améliorer l'ergonomie, le graphisme et la mise valeur des photos ;

d'augmenter le nombre de visiteurs potentiels grâce au « webDesign Responsive » conçu pour s'adapter aux différentes tailles d'écran et aux différents terminaux permettant d'afficher le site (navigateur, tablette, mobile,...) ;

de gagner de temps et de l'argent car modulable et administrable en interne pour l'ensemble de son contenu (création ou modification des pages du site, modification de l'agencement du menu, partage de documents téléchargeables : Fichiers PDF- vidéos-photos...). Après une formation d'une journée pour les deux techniciens de rivières, le site sera géré en totale autonomie, ce qui évitera une intervention par un gestionnaire externe.

Le montant de cette prestation est de 2 450 € HT (formation des techniciens de rivières comprise) + 22,5 € HT de services mensuels : outil de gestion de newsletter, service professionnel d'envoi d'e-mails, hébergement professionnel (services mensuels offerts la première année).

Une demande de subvention auprès de l'Agence de l'eau Adour-Garonne est en cours.

- L'envoi d'un questionnaire aux communes et intercommunalités du Bassin Versant du Touch

Dans le cadre de l'élaboration du Programme Pluriannuel de Gestion du Touch et de son bassin versant, le SIAH du Touch et de ses affluents souhaite recenser les différents supports de communication qu'utilisent les communes et les intercommunalités du bassin versant pour informer leurs habitants. Nous souhaitons également recenser les différentes manifestations ou événements traitant du thème de l'eau ou de l'environnement, que ces collectivités organisent ou auxquelles elles participent.

En effet, l'élaboration de ce Programme Pluriannuel de Gestion implique la mobilisation et l'implication de tous les acteurs territoriaux impliqués, en tant qu'élus, usagers ou associations, dans la gestion des cours d'eau. Or, pour informer ces différents publics, ces supports de communication et ces manifestations représentent, pour le SIAH du Touch, des vecteurs de communication privilégiés.

Le questionnaire sera envoyé début 2015 par email ET par courrier. Les collectivités pourront donc répondre à la version numérique ou à la version papier.

Le but du SIAH du Touch est de diffuser ses informations via ces supports et les habitants du bassin versant.

Les statuts du SIAH du Touch

Lors des dernières élections des 26 mai et 12 juin 2014 et suite à un appel de la Sous-préfecture de Muret, le SIAH n'a pas pu élire ses membres du Bureau car les statuts du Syndicat ne précisent pas le mode ni l'instance par lesquels ils peuvent être élus ; d'où la modification de l'article 6 des statuts du SIAH.

Ainsi, pour que le SIAH puisse désigner des membres du Bureau, il s'agirait de rajouter la phrase : « le nombre des vice-présidents et des membres du Bureau est déterminé par l'organe délibérant ».

Cette proposition de modification a été proposée et validée à l'Assemblée Générale du 21 novembre 2014. Le règlement intérieur du SIAH du Touch a été, de la même façon, modifié lors de cette instance syndicale.

La procédure d'approbation de la modification statutaire auprès des collectivités membres est en cours. Passé le délai des 3 mois réglementaires, les nouveaux statuts du SIAH seront approuvés par la Sous-préfecture de Muret courant mars 2015.

Véhicules de service du Syndicat

Le SIAH du Touch souhaite se doter d'un second véhicule, style 4X4, afin de faciliter les déplacements des techniciens de rivière dans les zones plus difficiles d'accès le long du Touch et de ses affluents.

Après divers recherches, le syndicat s'est positionné sur un Dacia Duster 1.5 DCI, mis en vente par un garage de Lavelanet de Comminges, au prix négocié de 13 600 euros. Le véhicule a donc été acheté et assuré le 3 juillet 2014.

La piste de Fabas

La retenue de Fabas appartient au SIAH du Touch et a pour vocation la fourniture d'eau brute pour l'irrigation. La piste longeant cette retenue a été créée afin d'assurer le suivi et l'entretien de la retenue, et pour assurer l'évacuation du bois exploité dans la forêt riveraine qui dispose pour cela d'une servitude de passage qui stipule que l'entretien de la piste incombe au SIAH du Touch.

Le Syndicat a été, à plusieurs reprises, sollicité par les Maire des communes de Fabas et Saint-André, et par des usagers de la retenue (et notamment l'AAPPMA d'Aurignac qui détient les baux de pêche pour cette retenue), pour effectuer l'entretien de cette piste afin de faciliter l'accès des pêcheurs au plan d'eau.

L'entretien de cette piste incombe effectivement au SIAH du Touch, afin de permettre l'entretien et la surveillance technique de la retenue. Mais ce site est très fréquenté et entraîne des nuisances (dépôts d'ordures, passage de quad, vols d'équipements, etc.).

C'est pourquoi, face à cette problématique et en l'absence actuelle de projet d'aménagement « touristique » de ce site, le Syndicat a choisi de ne pas effectuer l'entretien de cette piste.

Délégation de la maîtrise d'ouvrage de la Maison du Touch

Le SIAH, dans le cadre de la copropriété de La Maison du Touch, a été désigné par les entités respectives qui composent cette copropriété (CCS, SIECT et SIAH) comme « syndic ». Dans le règlement de copropriété, tous les travaux d'amélioration, de surélévation ou d'addition doivent être réalisés par le syndic, donc le SIAH.

Or, la CCS souhaite agrandir ses locaux administratifs. L'étude de faisabilité ayant été effectuée, il s'agit maintenant d'engager la consultation pour le maître d'œuvre. Dans cette perspective, la CCS souhaite que le Syndicat leur accorde une délégation de maîtrise d'ouvrage durant la période des travaux, même si ces derniers ne sont pas certains d'être effectués. Une délibération dans ce sens a été prise lors de l'Assemblée Générale du 21 novembre 2014.

Le marché de réfection de berges

Les travaux de ce marché, attribué à l'entreprise NAUDIN pour un montant estimé de 516 465 euros, ont repris ; son avancement dépend des accès aux cours d'eau (climat et cultures).

Actuellement : 320 046,63 euros ont été réalisés ; il reste donc pour 196 418,37 euros de travaux à réaliser.

La totalité des travaux devrait être terminée courant 2015.

Les travaux de restauration d'un tronçon de l'Aussalot

Lors de la dernière AG du 12 juin 2014, l'Assemblée présente ce jour avait approuvé ces travaux de restauration sur 1200 mètres de berges (débroussaillage, tronçonnage, abattage et broyage des branches), afin de faciliter l'écoulement des eaux vers l'aval.

Ces travaux, localisés entre le pont de la D 43b et le « pont agricole » situé à l'aval du lotissement, ont été réalisés par l'entreprise Naudin pour un montant de 8950 euros HT.

LES RESSOURCES

du S.I.A.H. du Touch

BUDGET «Aménagement de rivières»

Fonctionnement

Participations communales (29 communes adhérentes)	Montant global
2014	211 076,97 €

Investissement

Travaux en rivières

Les subventions	Montant
perçues en 2014	158 486,84 €
Le F.C.T.V.A.	24 014,47 €

Construction de la Maison du Touch Regroupant trois structures intercommunales

subventions	0,00 €
emprunts	0,00 €
Reversement des deux collectivités	0,00 €

BUDGET «Vente d'eau»

Fonctionnement

Type de recettes	Montant
Redevance budget principal	11 311,80 €
Irrigation A.S.A.	0,00 €
Vente d'eau Touch Aval	0,00 €
Vente d'eau potable aux Syndicats des eaux	29 509,10 €
Droits de pêche	2 031,70 €
Les subventions en annuités du Conseil Général (intérêts) (construction des retenues collinaires)	0,00 €
Revenus de fermage	0,00 €

Investissement

Type de recettes	Montant
Les subventions en annuités du Conseil Général (amortissement) pour la construction des retenues collinaires	0,00 €
Excédent de fonctionnement	0,00 €

LES DEPENSES

du S.I.A.H. du Touch

BUDGET «Aménagement de rivières» 2014

Type de dépenses	Montant
Les charges du personnel	128 784,13 €
Les charges de fonctionnement	39 167,37 €
Travaux en rivières réalisés en 2013	338 673,08 €
Travaux de construction de la Maison du Touch	0 ,00 €

BUDGET «Vente d'eau» 2014

Type de dépenses	Montant
Les charges d'entretien des retenues	0,00 €
Les taxes foncières	3 899,00 €
Les charges des emprunts (retenues collinaires)	0 ,00€
Assurances	8 627,74 €
Électricité	747,52 €

MONTANT DES PROGRAMMES

du Syndicat

Année	Programmes engagés (montant en HT)	Participations communales
2006	448.059 €	183.396 €
2007	594.378 €	186.151 €
2008	84.911,75 €	191.805,86 €
2009	178.065,45 €	194.280,14 €
2010	208.795,50 €	198.398,87 €
2011	62.810,90 €	202.267,65 €
2012	113.021,48 €	206.919,77 €
2013	203.188,02 €	209.609,72 €
2014	109 436 €	211.076,97 €

Ce tableau présente une comparaison sommaire des dépenses engagées afin de réaliser des travaux d'aménagement du Touch avec les participations communales.

LE COMPTE ADMINISTRATIF

année 2014

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES

A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2013)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charg. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	113 400,00	39 187,37	0,00	0,00	74 232,63
012	Charges de personnel et frais assimilés	146 202,00	128 784,13	0,00	0,00	19 417,87
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	21 487,00	17 984,51	0,00	0,00	3 522,49
Total des dépenses de gestion courante		281 089,00	183 916,01	0,00	0,00	97 172,99
66	Charges financières	1 398,00	1 184,22	0,00	0,00	211,78
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (fonctionnement)	9 174,00				
Total des dépenses réelles de fonctionnement		291 659,00	185 100,23	0,00	0,00	106 589,77
023	Virement à la section d'investissement (2)	169 174,00				
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (2)	20 000,00	10 751,08			9 248,92
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de	0,00	0,00			0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		189 174,00	10 751,08			178 422,82
TOTAL		480 833,00	195 851,31	0,00	0,00	284 981,69
Pour information D002 Déficit de fonctionnement reporté de 2013		(3) 0,00				

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2013)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Prod. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine et ventes di	15 819,00	17 736,73	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations, subventions et participations	208 919,00	211 076,97	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion courante		222 738,00	228 813,70	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		222 738,00	228 813,70	0,00	0,00	0,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (2)	0,00	0,00			0,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de	0,00	0,00			0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		0,00	0,00			0,00
TOTAL		222 738,00	228 813,70	0,00	0,00	0,00
Pour information R002 Excédent de fonctionnement reporté de 2013		(3) 258 095,37				

(1) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(2) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(3) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté)

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES

A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2013)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	25 000,00	14 766,40	0,00	10 239,60
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	109 436,00	87 943,35	0,00	21 492,65
	Total des opérations d'équipement	378 512,00	338 673,08	0,00	39 838,92
	Total des dépenses d'équipement	512 948,00	441 382,83	0,00	71 585,17
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	22 171,00	22 170,07	0,00	0,93
18	Compte de liaison : affectation (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées à des participations	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (investissement)	14 013,00			
	Total des dépenses financières	36 184,00	22 170,07	0,00	14 013,93
45..	Total des op. pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	549 132,00	463 552,90	0,00	85 579,10
040	Opérations d'ordre entre sections (1)	0,00	0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (1)	0,00	0,00		0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	0,00	0,00		0,00
	TOTAL	549 132,00	463 552,90	0,00	85 579,10
	Pour information	(3)			
	D001 Solde d'exécution négatif reporté de 2013	0,00			

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2013)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	123 011,00	158 486,84	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	1 340,00	0,00	0,00	1 340,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	124 351,00	158 486,84	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	24 014,00	24 014,47	0,00	0,00
1068	Dotations, fonds divers et réserves (7)	200 000,00	200 000,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectation (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées à des participations	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits de cessions	0,00			
	Total des recettes financières	224 014,00	224 014,47	0,00	0,00
45..	Total des op. pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	348 365,00	382 501,31	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement (1)	169 174,00			
040	Opérations d'ordre entre sections (1)	20 000,00	10 751,08		9 248,92
041	Opérations patrimoniales (1)	0,00	0,00		0,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	189 174,00	10 751,08		178 422,92
	TOTAL	537 539,00	393 252,39	0,00	144 286,61
	Pour information	(3)			
	R001 Solde d'exécution positif reporté de 2013	11 593,52			

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

III

SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2013)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général (2)(3)	63 425,00	15 542,28	0,00	0,00	47 882,72
6042	Achat de prestations	2 500,00	0,00	0,00	0,00	2 500,00
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie..)	400,00	747,52	0,00	0,00	0,00
611	Sous-traitance générale	225,00	0,00	0,00	0,00	225,00
6152	Entretien et réparations sur biens immobiliers	45 000,00	0,00	0,00	0,00	45 000,00
6161	Multirisques	8 000,00	8 627,74	0,00	0,00	0,00
6228	Divers	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
6262	Frais de télécommunications	1 500,00	1 503,02	0,00	0,00	0,00
63512	Taxes foncières	4 000,00	3 899,00	0,00	0,00	101,00
6358	Autres droits	600,00	765,00	0,00	0,00	35,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL=DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65)		63 425,00	15 542,28	0,00	0,00	47 882,72
66	Charges financières (b)(5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles (c)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
672	Reversement de l'excédent à la collectivité de	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (e)(7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (fonctionnement) (f)	2 431,00				
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e+f		65 856,00	15 542,28	0,00	0,00	50 313,72
023	Virement à la section d'investissement	15 000,00				
042	Opérations d'ordre de transfert entre sectio	7 378,00	7 377,90			0,10
6811	Dotations aux amort. des immos incorporelles	7 378,00	7 377,90			0,10
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		22 378,00	7 377,90			15 000,10
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la sectio	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		22 378,00	7 377,90			15 000,10
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		88 234,00	22 920,18	0,00	0,00	65 313,82
Pour information D 002 Déficit d'exploitation reporté de 2013			0,00			

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

III

SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES RECETTES

A2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2013)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes de produits fabriqués, prestat ^s de s	88 044,00	42 852,60	0,00	0,00	45 191,40
70111	libellé non renseigné	13 502,00	11 311,80	0,00	0,00	2 190,20
70118	libellé non renseigné	25 690,00	0,00	0,00	0,00	25 690,00
7068	libellé non renseigné	46 835,00	29 509,10	0,00	0,00	17 325,90
7081	Produits des services exploités dans l'intérêt d	2 017,00	2 031,70	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	190,00	0,00	0,00	0,00	190,00
752	Revenus des immeubles non affecté à des aci	190,00	0,00	0,00	0,00	190,00
TOTAL=RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70+73+74+75+013		88 234,00	42 852,60	0,00	0,00	45 381,40
76	Produits financiers (b)	0,00	134,81	0,00	0,00	0,00
761	Produits de participations	0,00	134,81	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES RÉELLES = a+b+c+d		88 234,00	42 987,21	0,00	0,00	45 248,79
042	Opérations d'ordre de transfert entre sectio	0,00	0,00			0,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la sectio	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		88 234,00	42 987,21	0,00	0,00	45 248,79
Pour information R 002 Excédent d'exploitation reporté de 2013		14 553,86				

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant de l'exercice 2013	0,00
= Différence ICNE 2014 - ICNE 2013	0,00

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

III

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES

B1

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2013)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (2)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Opérations d'équipement n° 11 (3)	2 100,00	0,00	0,00	2 100,00
	Opérations d'équipement n° 12 (3)	20 568,00	0,00	0,00	20 568,00
	Total des dépenses d'équipement	22 668,00	0,00	0,00	22 668,00
020	Dépenses imprévues (investissement)	3 432,00			
020	Dépenses imprévues (investissement)	3 432,00	0,00		3 432,00
	Total des dépenses financières	3 432,00	0,00	0,00	3 432,00
	Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DEPENSES REELLES	26 100,00	0,00	0,00	26 100,00
040	Opérations d'ordre de transfert entre section (5)	0,00	0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00	0,00		0,00
	TOTAL DEPENSES D'ORDRE	0,00	0,00		0,00
	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)	26 100,00	0,00	0,00	26 100,00

Pour information
D001 Déficit d'investissement reporté de
2013

9 057,20

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

III

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES

B2

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2013)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (2)
13	Subventions d'investissement	3 722,00	0,00	0,00	3 722,00
1318	Autres	3 722,00	0,00	0,00	3 722,00
18	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		3 722,00	0,00	0,00	3 722,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	9 057,00	9 057,20	0,00	0,00
1064	Réserves réglementées	0,00	0,00	0,00	0,00
1068	Autres réserves	9 057,00	9 057,20	0,00	0,00
Total des recettes financières		9 057,00	9 057,20	0,00	0,00
Total des recettes d'opérations pour comptes de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES		12 779,00	9 057,20	0,00	3 721,80
021	Virement de la section d'exploitation	15 000,00			
040	Opérations d'ordre de transfert entre section (4)	7 378,00	7 377,90		0,10
28153	Installations à caractère spécifique	7 378,00	7 377,90		0,10
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		22 378,00	7 377,90		15 000,10
041	Opérations patrimoniales (6)	0,00	0,00		0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		22 378,00	7 377,90		15 000,10
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		35 157,00	16 435,10	0,00	18 721,90
Pour information R001 Excédent d'investissement reporté de 2013					0,00

PUBLICATIONS

année 2014

Marchés conclus en 2013

Le Recueil des actes Administratifs

PUBLICATION

MARCHES CONCLUS EN 2014

➤ Travaux de restauration d'un tronçon de l'Aussalot — Juin 2014

Attributaire : Ets NAUDIN et Fils — ZI - 31220 Cazères s/Garonne

Montant : 8 950 € HT

➤ Diagnostic et classification des enjeux — Novembre 2014

Attributaire : GEODIAG — 7 place de la Mairie - 64290 GAN

Montant : 13 700 € HT

➤ Refonte du site Internet— Novembre 2014

Attributaire : 6tem9 — 600 route de la Fontanasse - 31870 Lagardelle sur Lèze

Montant : 2 450 € HT

LE RECUEIL
DES ACTES ADMINISTRATIFS 2014

REUNION DU CONSEIL SYNDICAL DU 20 MARS 2014

Vote du compte de gestion et du CA 2013 – M14 et M4
Affectation du résultat 2013 – M14 et M4
Vote du Budget Primitif 2014 – M14 et M4
Rapport d'activité ATD – Année 2013
Délégation de fonction aux vice-Président(e)s

REUNION DU COMITE SYNDICAL DU 12 JUIN 2014

Demande de subvention – Travaux sur un tronçon de l'Aussalot
Virement de crédit – DM1 – AAT
Achat d'un second véhicule de fonction
Modification du BP 2014 AAT et EAU

REUNION DU COMITE SYNDICAL DU 26 AOUT 2014

Indemnité de fonction du Président et des vice-Président(e)s
Virement de crédit – DM2 – AAT

REUNION DU COMITE SYNDICAL DU 13 OCTOBRE 2014

Virement de crédit – DM2 Budget EAU
Virement de crédit – DM3 Budget AAT

REUNION DU COMITE SYNDICAL DU 21 NOVEMBRE 2014

Modification des statuts du SIAH du Touch
Virement de crédit – DM4 Budget AAT
Indemnité spéciale de conseil et de préparation de documents budgétaires
Délégation de maîtrise d'ouvrage pour La Maison du Touch
Diagnostic et classification des enjeux – Demande de subvention
Changement de photocopieur – Demande de subvention
Directive « Zones vulnérables aux nitrates »
Approbation Règlement Intérieur
Virement de crédit – DM5 AAT